

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Habenaria jaegeri Summerh. (Orchidée)

Statut UICN : En Danger

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Herbe vivace, terrestre, dressée, atteignant 90 cm de haut, à tige feuillée. Feuilles linéaires-lancéolées, atteignant 3 cm de large. Fleurs blanches, groupées en un racème 2 – 14-flore ; labelle 3-lobé, à lobes latéraux linéaires, divisés sur le bord en nombreux segments ; éperon atteignant 7,5 cm de long.

Distribution générale : Espèce avec seulement 5 sites mondiaux en Guinée et la Serra Leone.

Distribution en Guinée : Pic de Fon, Guinée Forestière, ancien récoltes (1962) au Fouta Djallon. Cette espèce n'a pas été vu jusqu'à maintenant, c'est possiblement éteint au Fouta.

Récoltes récentes : Guinée : Dalaba, Tangama, Adames, P. 319; Simandou Range, Pic de Fon, Burgt, X.M. van der 1187; Cheek, M., 13675; Haba, P.K. 162; Schnell, R.A.A. 3100; 3316; Simandou record of presence 42; Tchiengue, B. 2657.
Sierra Leone: Koinadugu, Koya Mountain, Haswell, D.R. 73; Loma Mountains, Bakshi, T.S. 285; Jaeger, P. 976; 6919; Morton, J.K. 3572; Sula Mountains, Momoh, J. 16; Tonkolili Observations 616; Tonkolili Plants 1177.

Habitat : Endroits herbeux, sur des pentes, parfois près de la lisière des forêts ; sur les sols mince riche en humus, recouvert du minerai de fer.

Floraison : juin – aout

Fructification : septembre – janvier.

Utilisations : Pas d'utilisation, connue seulement par les vieux dans la population.

Le statut de la population

Le nombre des individus matures a été estimé à 400 - 600 individus sur les onze sites connus pour cette espèce. Sur trois de ces sites, plus de 100 plantes ont été trouvées (IUCN Red List 2019). Cinq de ces onze sites se trouvent sur le Pic de Fon, dans une superficie de 1.2 km² seulement.

Identification des menaces à l'espèce

Menaces directes : Exploitation de minerais de fer, tubercules consommés par les animaux sauvages (porc).

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.



Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Protection *In situ* :

1. Rechercher dans les sites historiques et recenser tous les individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site. Jusqu'à présente, nous n'avons pas trouvée dans les sites historiques au Fouta. Cette espèce est présente dans le ZTIP de Simandou.
2. Délimiter la superficie du site dans la concession minière à Simandou; s'il y a des autres sites trouvés, délimiter leurs superficies sur le terrain avec les autorités locales, les sociétés minières et les populations riveraines (s'ils ont impliqué). Présenter les données pour l'accord des autorités locales et faites toutes nécessaire d'avoir leur accord pour l'obtention d'un acte.
3. Travailler avec la société minière et les autorités locales pour minimiser les impacts sur l'espèce.
4. Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier.
5. Faire des recherches au niveau de l'écologie y compris des graines et diversité génétique.

Protection *ex situ*:

- Il existe un protocole pour la propagation de cette espèce, fait par RBG Kew en 2014. Essayer de suivre le protocole dans les pépinières en Guinée et noter les changements.
- Rio Tinto / Simfer a collecté des graines pour la conservation et propagation d'espèce. Ces graines sont stockées dans les banques de semences du Millennium Seed Bank de Kew et à Canga Est. Les tests de germination ont été faits plusieurs fois à Canga Est ; aucun pouvoir germinatif n'a été trouvé. Récolter 10 000 graines pour la conservation à long terme.
- Translocation de plantes, par bulbes, plantes entières ou par graines, vers des sites protégés. La transplantation par graines doit être précédée d'une étude de la littérature sur la méthodologie de transplantation des orchidées par graines.

Législation :

C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection des sites de *Habenaria jaegeri*.

Formation :

- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population.
- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Sociétés minières / Simfer, les Eaux et Forêts et la population riveraine basés sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.
- Faire la communication à la Radio locale de Beyla et Macenta pour la conservation de cette espèce et son habitat.

Bibliographie

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Cheek, M. 2017. *Habenaria jaegeri*. La Liste rouge UICN des espèces menacées 2017: e.T15368405A15368408. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2017-2.RLTS.T15368405A15368408.en>

Couch, C., Cheek, M. et van der Burgt, X. 2018. Évaluation de ZTIP : Montagnes sud de Simandou, Préfectures de Beyla et Macenta. <http://www.herbiiergee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Diakite, D., Diallo, M. S., Ekstrom, J. Plan d'Aménagement et Plan de Gestion de la Forêt Classée du Pic de Fon 2010- 2030. https://www.thebiodiversityconsultancy.com/wp-content/uploads/2013/08/Plan-dAmenagement-de-la-Foret-Classee-du-Pic-de-Fon_Version-Approuvee_ResolutionDiminuee-1.pdf